

## DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

# Protocole technique d'examen DHS

## Distinction, Homogénéité, Stabilité

# LEUCANTHEMUM

LEUCA, LEUCA\_MAX, LEUCA\_PAL, LEUCA\_SUP, LEUCA\_VUL

**Version établie en janvier 2019**

DOCDHS/ORN/LEU/PROTO/001/IND1  
2 pages, 1 annexe

**La mise à jour porte sur :**

- Création du protocole

GEVES  
Marie-Hélène GANDELIN, assistante RDHS  
Stéphanie CHRISTIEN, RDHS  
Unité expérimentale GEVES de BRION  
Domaine de Boisselière, Brion  
49250 LES BOIS D'ANJOU - France  
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70  
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19  
[marie-helene.gandelin@geves.fr](mailto:marie-helene.gandelin@geves.fr)  
[stephanie.christien@geves.fr](mailto:stephanie.christien@geves.fr)

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

# 1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **15 décembre**.

Le matériel végétal, **8 plantes multipliées par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15** et le **31 mars**.

## 2 Déroulement de l'examen

### 2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

### 2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **6 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

### 2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

#### Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Cavaillon – 4790 route des Vignères – F-84250 LE THOR, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 1 cycle d'étude d'avril à novembre.

Implantation	En pot sous tunnel avec voile d'ombrage (tissage à 65%) d'avril à novembre
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	1 à 2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 mètre à 0.50 mètre

#### Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées. Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

**L'irrigation** : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

**La fertilisation** : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

**Les traitements phytosanitaires** : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

### 2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocoles OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1

### 2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

## 2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° caractère national	Libellé du caractère
19	Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double : capitule : type de disque
24	Fleur ligulée : type
33	Fleur ligulée : couleur de la surface interne, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : blanc jaunâtre Gr.3 : jaune Gr4 : autre

## 2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

## 2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

### Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

**Homogénéité** : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances, pour **une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1%**, sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
<b>6-35</b>	<b>1</b>
36-82	2
83-137	3

**Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont gardées en tant que plantes de réserve.**

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

### Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

## 3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais *Leucanthemum* est généralement entre les semaines 23 et 39.

## 4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du cycle d'étude de l'année n le **1<sup>er</sup> avril n+1**.

**Annexe 1 : liste des caractères observés pour Leucanthemum**

N°	Libellé du caractère national
1	Plante : hauteur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-haute 9-très haute
2	Plante : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
3	Plante : densité 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
4	Feuille : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
5	Feuille : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
6	Feuille : ratio longueur/largeur 1-très bas 3-bas 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
7	Feuille : pubescence de la surface supérieure 1-absente 9-présente
8	Feuille : densité de la pubescence 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
9	Feuille : type 1-simple 2-divisée
10	<u>Uniquement les variétés avec des feuilles divisées</u> : feuille : nombre de divisions 1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux

11	<u>Uniquement les variétés avec des feuilles divisées</u> : feuille : profondeur des divisions 1-absente ou très superficielle 3-superficielle 5-moyenne 7-profonde 9-très profonde
12	<u>Uniquement les variétés avec des feuilles divisées</u> : feuille : largeur du lobe terminal 1-très étroite 2-étroite 3-moyenne 4-large 5-très large
13	Feuille : couleur 1-vert clair 2-vert moyen 3-vert foncé
14	Feuille : nombre d'indentations sur le bord 1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux
15	Feuille : profondeur des indentations sur le bord 1-très superficielle 3-superficielle 5-moyenne 7-profonde 9-très profonde
16	Pédoncule : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
17	Capitule : couleur du bouton Couleur RHS
18	Capitule : type 1-simple 2-semi-double 3-double
19 [G]	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : capitule : type de disque 1-marguerite 2-anemone
20	Capitule : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large
21	Capitule : hauteur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-haute 9-très haute

22	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : capitule : nombre de fleurons 1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux
23	<u>Uniquement les variétés avec capitule double</u> : capitule : densité de fleurons 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
24 [G]	Fleur ligulée : type 1-plat 2-spatulé 3-tubulé 4-divisé
25	Fleur ligulée : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
26	<u>A l'exclusion des variétés à fleurs ligulées divisées</u> : fleur ligulée : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
27	<u>A l'exclusion des variétés à fleurs ligulées divisées</u> : fleur ligulée : ratio longueur/largeur 1-très bas 3-bas 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
28	<u>A l'exclusion des variétés avec capitule double</u> : fleur ligulée : port de la partie basale 1-modérement redressé 2-faiblement redressé 3-horizontal 4-faiblement retombant 5-modérement retombant
29	Fleur ligulée : longueur du tube corollaire 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
30	<u>A l'exclusion des variétés à fleurs ligulées divisées</u> : fleur ligulée : axe longitudinal 1-droit ou très légèrement recourbé 2-légèrement recourbé 3-modérement recourbé 4-fortement recourbé 5-très fortement recourbé

31	<u>Uniquement les variétés à fleurs ligulées divisées</u> : fleur ligulée : courbure de la partie divisée 1-absente ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
32	Fleur ligulée : forme de l'apex 1-pointue 2-arrondie 3-dentée 4-laciniée 5-profondément laciniée 6-très profondément laciniée
33 [G]	Fleur ligulée : couleur de la surface interne Couleur RHS
34	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : disque : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large
35	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : disque : couleur avant déhiscence des anthères 1-vert 2-jaune-vert 3-jaune 4-jaune-orange
36	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : disque : couleur après déhiscence des anthères 1-blanc 2-jaune 3-jaune-orange 4-orange
37	<u>Uniquement les variétés avec capitule simple ou semi-double</u> : disque : nombre de fleurons dans le disque 1-très peu 2-peu 3-moyen 4-nombreux 5-très nombreux
38	<u>Uniquement les variétés avec capitule de type anémone</u> : fleuron : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
39	<u>Uniquement les variétés avec capitule de type anémone</u> : fleuron : type 1-tubulaire 2-en forme d'entonnoir 3-pétaloïde
40	<u>Uniquement les variétés avec capitule de type anémone</u> : fleuron : couleur Couleur RHS

[G] : caractère de groupement